

BUREAUX: RUE NAIN, 1, ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois. 12 fr. Six mois. 23 . Un an. 44 . L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX Le Nord de la France Tris mois. 14 fr. Six mois. 27 . Un an. 51 . ANNONCES: 15 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces: ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez F. Reghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laflite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ÉLECTIONS DU NORD

RÉSULTAT DÉFINITIF, (armée comprise)

Une dépêche officielle que l'on nous communique au moment de mettre sous presse, annonce la nomination de MM. DUPONT et BERGEROT.

Voici le nombre de voix obtenues par chacun des quatre candidats:

Table with 2 columns: Candidate Name and Number of Votes. MM. Alfred DUPONT 82,046; BERGEROT 81,833; DEREGNAUCOURT 81,806; SOINS 81,118

Voir aux dernières nouvelles.

ROUBAIX 9 JANVIER 1872

Élections générales.

Nous insérons, au fur et à mesure qu'ils nous parviennent, les renseignements sur le résultat des élections:

Marseille, 8 janvier. Les résultats connus à minuit, pour la ville de Marseille et la banlieue sont les suivants:

Inscrits: 71,197; votants, 43,000. M. Challemel-Lacour a obtenu 24,839 voix; M. Bouchet, 24,539; M. Roux-Larcy, 15,102, et M. Simonin, 15,132.

Il y a eu de nombreuses abstentions dans les communes de Gréasques, Post-Fleur, Lacirot, Allanch, Barbentane, Alesagne, Cassis, MM. Challemel-Lacour et Bouchet ont eu environ 1,770 voix contre 2,100, données à MM. Roux-Larcy et Simonin.

On dit qu'à Arles, les candidats radicaux ont eu 1,500 voix et les candidats conservateurs 200 seulement.

A Aix, la moitié des électeurs s'est abstenue.

MM. Challemel-Lacour et Bouchet ont obtenu une centaine de voix de majorité; le nombre de ceux qui ont voté pour eux s'élève à 10,000.

La journée s'est passée dans un calme parfait.

Marseille, 8 janvier.

Résultat pour Marseille et 79 communes: Inscrits, 126,738 votants; 70,303; M. Challemel-Lacour, 43,364; M. Bouchet, 42,847; M. Simonin, 30,545; M. Roux-Larcy, 29,714. Il manque encore 20 communes.

Amiens, 8 janvier.

Inscrits: 161,741. Votants: 92,451. MM. Dauphin: 51,583; Barni, 38,700. M. Dauphin est élu à une forte majorité.

Arras, 8 janvier.

Résultats connus ce matin à 10 heures: M. Levert, 61,019; M. Lenglet, 51,600. L'élection de M. Levert est certaine.

Chambéry, (Savoie), 8 janvier, 1872.

Vote de Chambéry. MM. Jacquemon, 1,452;

Grange 694. — Les résultats connus du reste du département semblent donner la majorité à M. Grange.

Charleville, 8 janvier.

MM. Robert, 22,180; Evain, 9,510; On n'a pas encore les résultats de 200 communes rurales qui ne paraissent pas pouvoir modifier le résultat actuel.

Drauguignan, 8 janvier.

Résultat connu: MM. Cotte 26,890; de Clappier 13,327. — Les quelques communes qui manquent ne peuvent modifier sensiblement le résultat.

Limoges, 8 janvier 11 h. 30.

M. Charreyron, conservateur, est élu.

Mezières, 8 janvier.

Résultats connus à 11 h. 30. MM. Léon Robert 25,306, Evain 10,987, Doury 4,390. Il manque 161 communes rurales.

Nîmes, 8 janvier.

MM. Laget, 45,975; Benoist d'Azy, fils, 42,716; (manquent 7 cantons.) L'élection de M. Laget paraît assurée.

Oran, 9 janvier.

MM. Jacques et Lambert, candidats républicains, ont été élus députés.

Pau, 8 janvier.

MM. Chernelong, 25,226; de Noailles, 20,911. Il manque les résultats d'un certain nombre de communes. L'élection de M. Chernelong est certaine.

Versailles, 8 janvier.

L'élection de M. Vautrain a produit, dans les cercles parlementaires, une bonne impression.

Le résultat général des élections, dit l'Echo du Nord, donne la répartition suivante: Dozje républicains, cinq monarchistes de nuance diverse.

Informations-Nouvelles

La commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale a entendu le commencement de la lecture du rapport de M. Chaper sur les opérations mi-

litaires qui ont eu lieu dans Paris pendant le siège.

La commission pour l'abrogation de la loi sur les coalitions adressera des circulaires à tous les présidents des chambres de commerce et des chambres consultatives, pour leur demander des renseignements: 1° sur les grèves qui se sont produites d'abord de 1849 à 1864 et de 1864 jusqu'à présent; 2° sur les causes de ces grèves, comment elle se sont terminées; 3° enfin sur les observations particulières auxquelles ces mêmes grèves ont pu donner lieu.

On annonce pour lundi ou mardi, le dépôt du rapport de M. Buisson, sur la proposition du comte Duchatel, demandant le retour de l'Assemblée à Paris.

On lit dans la Patrie:

« Nous croyons savoir qu'une entente presque complète vient de s'établir sur la question militaire entre le gouvernement et la commission de l'Assemblée. Par suite de la concession de cinq années comme terme de la durée du service dans l'armée active, on abandonne l'idée de la substitution, qui sera remplacée par les sursis de départ, qu'il ne reste plus qu'à réglementer.

« Le projet du gouvernement sera soumis, vers le 15, à l'Assemblée; il sera envoyé d'un commun accord à la commission militaire, qui fera son rapport vers la fin de janvier, et la discussion publique s'ouvrira dans la première quinzaine de février. La question aura été parfaitement élucidée par la commission et par le gouvernement. »

D'un autre côté, d'après le Journal des Débats, voici le système de la commission militaire sur les engagements et rengagements:

« On admettra des dévancements d'appel à partir de l'âge de dix-huit ans, quand les jeunes engagés offrent certaines conditions que l'on déterminera ultérieurement.

Les simples soldats pourront se rengager, quand ils en auront obtenu l'autorisation à raison de leur bonne conduite et de leur capacité, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans. Les sous-officiers, eux, pourront se rengager jusqu'à l'âge de trente-deux ans.

« En un mot, le système de la commission n'est pas d'admettre des engagements volontaires de la nature de ceux que permettait la loi de 1832, mais bien de faire que l'armée reçoive seulement des hommes présentant quelques garanties.

On mande de Versailles, le 6 janvier, à l'Agence Havas:

« On confirme la nouvelle que l'entente est presque complète entre le gouvernement et la commission de réorganisation de l'armée.

« Plusieurs députés de la droite ont résolu de déposer un amendement à la loi sur l'instruction primaire, tendant à conférer aux pères de famille ou aux veuves le choix de l'instituteur dans chaque localité.

« Le ministre des travaux publics a autorisé la Société d'encouragement pour les travaux industriels à faire une Exposition d'économie domestique, au Palais de l'Industrie, du 15 juillet au 15 octobre. »

On télégraphie de Paris au Times, le 6 janvier: « Les élections en Corse sont fixées au 4 du mois prochain.

« Le gouvernement a abandonné l'idée d'envoyer M. Guyot-Montpéroux comme ministre à Athènes.

« Le comte d'Arnim a fait une visite au duc d'Aumale et a eu hier une longue conversation avec lui.

« Le duc d'Aumale est allé hier à Versailles pour remercier M. Thiers de son vote à l'Académie et il a passé la soirée avec lui. »

Le Times a annoncé que le général de Manteuffel, commandant l'armée d'occupation allemande, avait envoyé au Président de la République les vœux de bonne année de S. M. l'Empereur d'Allemagne. M. de Manteuffel n'a adressé à M. le Président que ses vœux personnels; il n'avait pas qualité pour exprimer ceux de S. M. l'Empereur d'Allemagne.

Il n'est point vrai que le gouvernement allemand ait fait, soit à Berlin, soit à Versailles, aucune observation, tant sur les projets de réorganisation de l'armée que sur le budget militaire.

Le Bien Public croit savoir que M. Ernest Picard aurait diné la semaine dernière, chez le roi des Belges, avec tout le personnel de la Légation.

Le prince Napoléon a quitté Londres avant hier soir pour se rendre en Suisse, en passant par la France.

Dimanche soir, il y a eu un grand dîner à la présidence, en l'honneur de l'Empereur du Brésil; l'Impératrice n'y assistait pas. Parmi les convives, on remarquait le prince de Joinville, les ministres, le maréchal de Mac Mahon. Plusieurs membres de l'Institut assistaient aussi à ce dîner.

M. Victor Hugo, au scrutin du 8 février 1871, avait obtenu 214,169 voix; au scrutin du 7 janvier 1872, il n'en a obtenu que 93,633 soit 120,746 de moins.

Le comte d'Arnim présentera demain au président de la République ses lettres de créance.

On mande de Sandringham, 7 janvier, midi. « La convalescence du prince de Galles continue d'une manière satisfaisante. »

Le Journal officiel publie, ce matin, une longue circulaire du garde des sceaux à MM. les procureurs généraux, relative à la nouvelle loi pour l'élection et la composition des tribunaux de commerce.

La 8e commission d'initiative parlementaire a entendu le rapport de M. Giraud sur la proposition Hervé de Saisy, relative à un plébiscite. La commission a adopté les conclusions du rapport tendant à ce que la proposition soit écartée.

La 4e sous-commission de la révision des lois de répression en matière de presse s'est occupée de refondre complètement la législation sur les crimes et délits. Aujourd'hui elle a décidé qu'on ferait une énumération limitée des délits de la presse. Par une autre décision, les délits d'injures ou de diffamations envers le chef du pouvoir exécutif seront assimilés désormais aux injures commises envers les particuliers.

La commission qui examine la proposition Béranger sur le jury spécial, a décidé que ce jury connaîtra aussi bien des crimes et délits commis par la voie de la presse. Les jurys spéciaux se réuniront au chef-lieu de la cour d'appel. Dans sa prochaine réunion, la commission déterminera la composition du jury.

La gauche républicaine s'est réunie hier

impôts, mais elle n'a pris aucune résolution définitive.

L'amiral Pothuau a été entendu ce matin par la commission qui s'occupe du projet de loi concernant la répression de l'ivresse.

Une grève vient d'éclater en Belgique. Les ouvriers de Vezin et de Selaigneaux soulèvent tout le bassin houiller de Charleroi. A leur tête se trouve le citoyen Asperge, l'ancien aide de camp de Flourens, membre actif de l'Internationale. Il y a eu des démonstrations et l'envoi de troupes a été jugé nécessaire.

Lettres de Versailles

Versailles, le 7 janvier 1872

Il y aura des luttes de tribune, des luttes violentes; le parti de l'obligation et de la laïcité ne cédera pas un pouce de terrain (ni une pierre de sa forteresse): tant mieux, le combat se fera au grand jour, et le public jugera. Mais nous aimons cette situation bien définie et ces allures décidées.

On se demandait hier soir, à ce propos, ce que feraient les princes d'Orléans, et quel serait leur vote? On ne s'occupe guère de leurs personnes assez effacées dans ce moment; on n'en parle que par curiosité de connaître leur opinion; car ils ne se sont pas encore prononcés comme députés, dans aucune question importante, quoique leurs deux lettres témoignassent du désir de se produire et de remplir leur mandat.

Nous les avons, pendant cette quinzaine, attentivement suivis. Nous les avons bien vus voter des autorisations